



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 23

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Jean-François DODET	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD.

Membres absents :

Mme Christine DURNERIN	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
Mme Claude DARCIAUX	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Subvention 2011 à la Coopérative d'Activités et d'Emploi L'ENVOL

La Coopérative d'Activités et d'Emploi L'ENVOL sollicite le soutien du Grand Dijon au titre de l'organisation du « Forum / Expo l'Envolée » les 23 et 24 septembre prochains. Partenaire du Grand Dijon depuis 2005, l'Envol est constituée d'un ensemble d'entrepreneurs organisés en coopérative. Sa mission est d'accompagner les créateurs d'entreprise dans le démarrage de leur activité en leur permettant de tester leur marché ainsi que leur capacité à gérer une entreprise.

La manifestation se déroulera en deux temps :

un temps d'exposition impliquant l'ensemble des entrepreneurs de la coopérative, durant lequel ils présenteront leur offre de produits et de services ;
un temps de débat autour des thématiques de l'Economie Sociale et Solidaire.

Les objectifs de cette manifestation sont les suivants :

- faire connaître la coopérative et son rôle de structure d'accompagnement au démarrage d'activité ;
- sensibiliser les publics sur les problématiques de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le budget de cette démarche s'élève à 15 000 euros, dont notamment :

- 3 000 euros de la Ville de Dijon qui met également à disposition le Cellier de Clairvaux ;
- 2 000 euros d'aides privées.

Dans le cadre du partenariat exemplaire avec l'Envol et dans la mesure où cette action permet l'accès à l'emploi via la création d'activité, il vous est proposé d'accorder le soutien du Grand Dijon à hauteur de 3 500 euros.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le versement d'une subvention de 3 500 euros à l'Envol ;
- **de prélever** cette somme sur le budget de l'exercice en cours de la Communauté de l'agglomération dijonnaise.